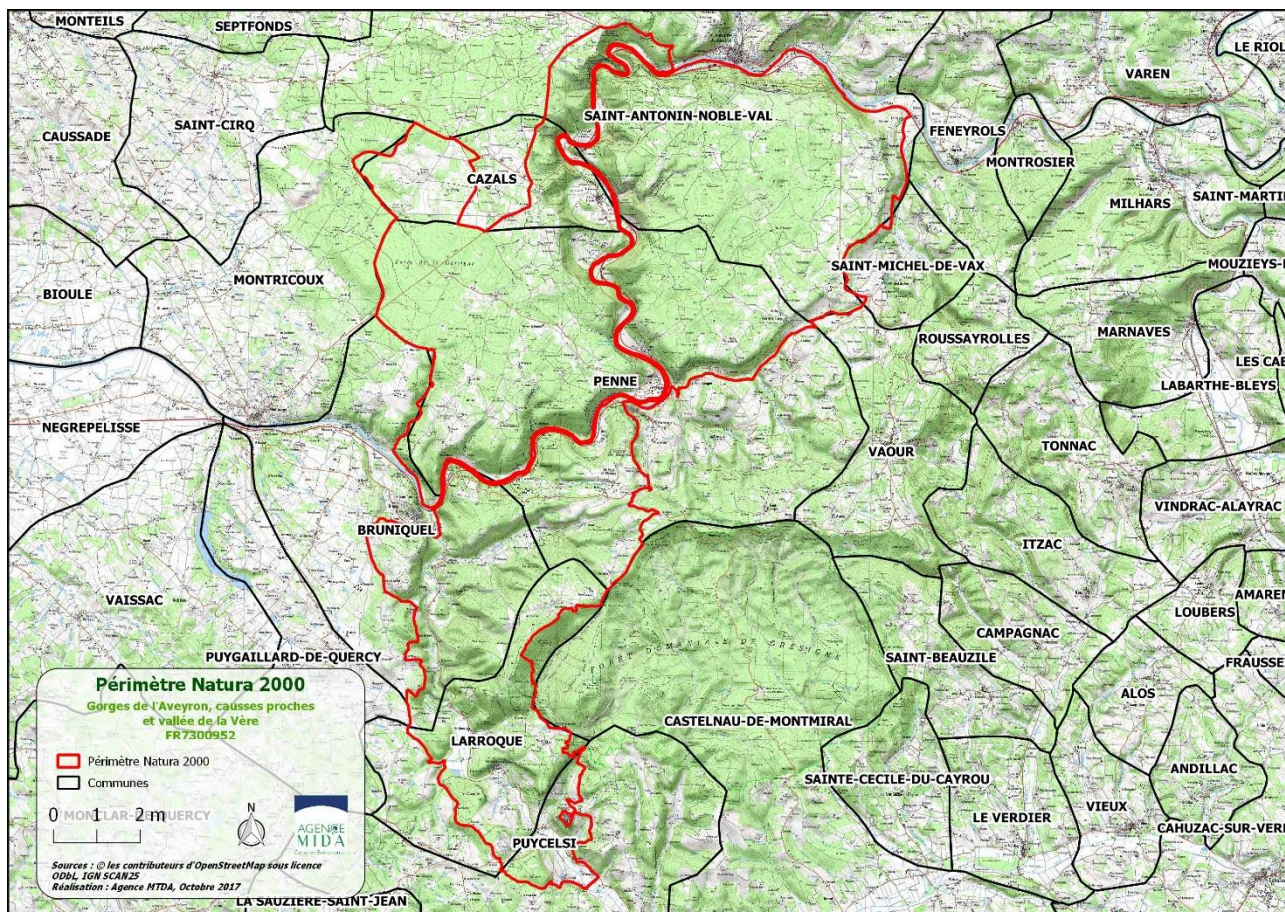


**FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000**  
**« Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »**  
**FR7300952**



**Site FR7300952 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère »**

**ZSC : Arrêté du 26/12/2008**

**Département : Tarn (53%) et Tarn-et-Garonne (47%)**

**Surface du site : 11 660 hectares**

**Opérateur/animateur du site : Agence MTD**

## **Description du site**

Localisé dans les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la Zone Spéciale de Conservation FR7300952 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » s'étend sur 11 660 hectares. Elle recoupe les territoires communaux de Bruniquel, Cazals, Larroque, Penne, Puycelsi et Saint-Antonin-Noble-Val.

La nature principalement karstique des sols de cette ZSC permet la présence de milieux remarquables liés notamment aux falaises qui dominent les vallées de l'Aveyron et de ses affluents. Ces formations abritent plusieurs habitats d'intérêt communautaires tels que les pentes rocheuses calcaires avec végétation

chasmophytique où l'on retrouve des espèces végétales rares ou protégées (Alysson à gros fruits (*Hormathophylla macrocarpa*), ou bien les pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyso-Sedion albi*).

Les conditions climatiques stationnelles permettent également l'établissement d'espèces d'affinités méditerranéennes en particulier au sein des éboulis et des pelouses sèches semi-naturelles. Ces dernières sont particulièrement riches en orchidées : Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), Orchis bouffon (*Anacamptis morio*), Orchis pyramidale (*Anacamptis pyramidalis*) ...

Des sources pétrifiantes sont également localisées sur ce site et sont dues aux multiples écoulements et au substrat calcaire permettant la formation de travertins. Cet habitat fragile et complexe est propice au développement d'espèces végétales affectionnant les milieux à humidité élevée, en particulier un cortège important de bryophytes.

De nombreuses espèces de chiroptères sont présentes dans les gorges de l'Aveyron et utilisent les multiples cavités. On dénombre ainsi plusieurs colonies de reproduction, d'hivernage ou de transit. Parmi ces espèces on peut citer le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus scheibersii*), le Grand et le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum* et *Rhinolophus hipposideros*) ou encore la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*) qui apprécie les milieux boisés et notamment les chênaies présentes sur le territoire.

Un des intérêts faunistiques représenté est également l'intérêt entomofaunistique avec plusieurs espèces protégées recensées : la Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*) et la Cordulie splendide (*Macromia splendens*) qui fréquente l'Aveyron et la Vère, le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) ou encore l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*).

Enfin, on signalera la présence de du Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), Toxostome (*Parachondrostoma toxostoma*), et de l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*).

### Les habitats d'intérêt communautaire du site (en ordre décroissant d'enjeu)

Habitats d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Surface (ha)	Etat de conservation	Menaces principales
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses ( <i>Berberidion p.p.</i> )	5110	349,8 ha	Bon	- Utilisations sauvages pour des loisirs motorisés - Mise en décharge - Pyrale du buis
Formations à <i>Juniperus comunis</i> sur landes ou pelouses calcaires	5130	583 ha	Moyen	- Abandon des pratiques pastorales - Fermeture des milieux - Incendies
<b>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'<i>Alyso-Sedion albi</i></b>	6110	0 ha	Bon	- Abandon des pratiques pastorales - Diminution de la pression de broutage par la faune sauvage - Sur-fréquentation humaine et piétinement - Destruction et exploitation des couches géologiques
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> ) (*sites remarquables d'orchidées)	6210	1632,4 ha	Moyen	- Abandon des pratiques pastorales - Utilisations sauvages pour des loisirs motorisés - Sur-fréquentation humaine et piétinement - Ouverture de carrières pour les pelouses situées sur gisements géologiques - Transformation en espaces de production agricole (vignes, céréales...)
Prairies maigres de fauche de basse d'altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	6510	466,4 ha	Bon	- Abandon de la pratique de fauche et des autres pratiques agricoles extensives - Fermeture des milieux - Apports excessifs d'éléments azotés

				<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surpâturage</li> <li>- Passage des prairies permanentes en prairies temporaires ou cultures</li> </ul>
<b>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (<i>Cratoneurion</i>)</b>	7220	0 ha	Bon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégradation directe liée à la sur-fréquentation humaine (piétinement, escalade, prélèvements...)</li> <li>- Réduction artificielle des débits des sources</li> <li>- Eutrophisation</li> </ul>
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130	233,2 ha	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution naturelle des éboulis</li> <li>- Coupure dans l'éboulis</li> <li>- Modification de son niveau de base</li> </ul>
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	116,6 ha	Bon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Piétinement par les grimpeurs</li> <li>- Réfection des murs</li> <li>- Application d'herbicides</li> <li>- Eutrophisation</li> <li>- Ouverture de carrières</li> </ul>
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	0 ha	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mauvaises pratiques des usagers (bruit, feux, dégradations diverses, pollution...)</li> <li>- Sur-fréquentation et dérangement des populations de chiroptères</li> </ul>
<b>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i></b>	9180	0 ha	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible superficie de cet habitat</li> <li>- Modification des conditions de luminosité et/ou de température par des coupes forestières trop fortes</li> <li>- Altération du sol due au passage d'engins</li> </ul>
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340	0 ha	Bon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faible superficie de l'habitat</li> <li>- Ouverture de carrières</li> <li>- Incendies</li> </ul>

**Habitat en gras lorsqu'il s'agit des formes prioritaires de ce dernier**

### Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Eléments quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Barbeau méridional ( <i>Barbus meridionalis</i> )	F1138	-	-	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification du régime hydraulique, de la qualité des eaux et de l'habitat (colmatage, recalibrage)</li> </ul>
Toxostome ( <i>Parachondrostoma toxostoma</i> )	F6150	-	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification du régime hydraulique, de la qualité des eaux et de l'habitat (colmatage, recalibrage)</li> </ul>
Cordulie splendide ( <i>Macromia splendens</i> )	I1036	-	Bon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Altération de la ripisylve et des berges</li> <li>- Modifications du lit mineur (extraction de granulats...) et de l'hydrodynamisme local</li> <li>- Pollution des eaux</li> <li>- Fortes variations du marnage (retenues hydroélectriques)</li> <li>- Dégradation de l'habitat (pression touristique, pêche, canoë, baignade...)</li> </ul>

				- Perte de zones de chasse par altération des prairies de fauche riveraines
Cordulie à corps fin ( <i>Oxygastra curtisii</i> )	I1041	-	Bon	- Altération de la ripisylve et des berges - Modifications du lit mineur (extraction de granulats...) et de l'hydrodynamisme local - Pollution des eaux - Fortes variations du marnage (retenues hydroélectriques) - Dégradation de l'habitat (pression touristique, pêche, canoë, baignade...) - Perte de zones de chasse par altération des prairies de fauche riveraines
Lucane cerf-volant ( <i>Lucanus cervus</i> )	I1083	-	Bon	- Modification des pratiques sylvicoles (ramassage du bois mort, plantation de conifères) - Elimination des haies arborées
Grand Capricorne ( <i>Cerambyx cerdo</i> )	I1088	-	Bon	- Modification des pratiques sylvicoles (ramassage du bois mort, plantation de conifères)
Ecrevisse à pattes blanches ( <i>Austropotamobius pallipes</i> )	I1092	-	Bon	- Modification du régime hydraulique, de la qualité des eaux et de l'habitat (colmatage, recalibrage) - Introduction et présence d'espèces exotiques - Isolement de la population - Braconnage
Ecaille chinée ( <i>Euplagia quadripunctaria</i> )	I6199	-	Bon	- Fermeture des milieux dues à l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles - Entretien par gyrobroyage des lisières de bois et talus routiers - Pâturage intensif précoce - Emploi de produits phytosanitaires
Petit Rhinolophe ( <i>Rhinolophus hipposideros</i> ) – <u>Hivernage (migratrice)</u>	M1303	Environ 100 individus	Bon	- Aménagements touristique et fréquentation importante des cavités - Pose de grillage dans les clochers, réfection de bâtiments - Modification des paysages (retournement des prairies, arasement des talus et des haies, assèchement des zones humides, plantations sylvicoles monospécifiques - Mortalité des insectes liée aux traitements phytosanitaires - Intoxication par des pesticides
Grand Rhinolophe ( <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> ) – <u>Hivernage (migratrice)</u>	M1304	Entre 200 et 600 individus	Bon	- Aménagements touristique et fréquentation importante des cavités
Grand Rhinolophe	M1304	Environ 400	Bon	- Développement de la monoculture intensive

<i>(Rhinolophus ferrumequinum)</i> - <u>Reproduction (migratrice)</u>		individus		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intoxication par des pesticides</li> <li>- Destruction des peuplements arborés linéaires (autour des parcelles agricoles, chemins, ruisseaux ...)</li> <li>- Mise en sécurité des anciennes mines par effondrement ou comblement des entrées</li> <li>- Pose de grillage dans les clochers, réfection de bâtiments</li> <li>- Développement des éclairages publics</li> </ul>
Rhinolophe euryale <i>(Rhinolophus euryale)</i> - <u>Hivernage (migratrice)</u>	M1305	Environ 300 individus	Bon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements touristique et fréquentation importante des cavités</li> <li>- Développement de la monoculture intensive</li> <li>- Banalisation des paysages</li> <li>- Intoxication par des pesticides</li> </ul>
Rhinolophe euryale <i>(Rhinolophus euryale)</i> - <u>Reproduction (migratrice)</u>	M1305	-	Bon	
Rhinolophe euryale <i>(Rhinolophus euryale)</i> - <u>Résidente (sédentaire)</u>	M1305	-	Bon	
Rhinolophe euryale <i>(Rhinolophus euryale)</i> - <u>Concentration (migratrice)</u>	M1305	Entre 300 et 400 individus	Bon	
Petit Murin ( <i>Myotis blythii</i> ) - <u>Reproduction (migratrice)</u>	M1307	-	Bon	
Barbastelle d'Europe <i>(Barbastella barbastellus)</i> - <u>Résidente (sédentaire)</u>	M1308	-	Bon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mortalité des microlépidoptères liée aux traitements phytosanitaires</li> <li>- Développement des éclairages publics</li> <li>- Développement de la monoculture de résineux à croissance rapide</li> <li>- Destruction des peuplements arborés linéaires (autour des parcelles agricoles, chemins, ruisseaux ...)</li> </ul>
Minioptère de Schreibers <i>(Miniopterus schreibersii)</i> - <u>Hivernage (migratrice)</u>	M1310	Entre 4 000 et 12 000 individus	Bon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagements touristique et fréquentation importante des cavités</li> </ul>
Minioptère de Schreibers <i>(Miniopterus schreibersii)</i> - <u>Reproduction (migratrice)</u>	M1310	Environ 1 500 individus	Bon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fermeture (grille) des cavités, effondrement ou comblement des entrées</li> </ul>

Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersii</i> ) – Résidente (sédentaire)	M1310	-	Bon	- Développement de la monoculture de résineux à croissance rapide
Minioptère de Schreibers ( <i>Miniopterus schreibersii</i> ) – Concentration (migratrice)	M1310	Entre 350 et 1 250 individus	Bon	- Destruction des peuplements arborés linéaires (autour des parcelles agricoles, chemins, ruisseaux ...) - Mortalité des microlépidoptères liée aux traitements phytosanitaires - Développement des éclairages publics
Murin à oreilles échancrées ( <i>Myotis emarginatus</i> ) – Concentration (migratrice)	M1321	-	Bon	- Fermeture des sites souterrains - Disparition de gîtes de reproduction (rénovation des combles, traitement des charpentes, dérangement...) - Disparition des milieux de chasse par développement de la monoculture céréalière et/ou sylvicole
Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> ) – Hivernage (migratrice)	M1324	-	Bon	- Disparition de gîtes de reproduction (rénovation des combles, traitement des charpentes, dérangement...)
Grand Murin ( <i>Myotis myotis</i> ) - Reproduction (migratrice)	M1324	-	Bon	- Dérangement des gîtes d'hiver par sur-fréquentation, aménagement touristique et extension des carrières - Pose de grillage dans les clochers, réfection de bâtiments - Développement des éclairages publics - Fermeture des milieux de chasse par développement des ligneux - Intoxication par des pesticides

## Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
Formations stables xérothermophiles à Buis des pentes rocheuses	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	- Eviter les aménagements pouvant impacter sa dynamique ou son état de conservation (VTT, randonneurs, véhicules...)
Formations à Genévriers sur landes ou pelouses calcaires	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	- Réaliser des diagnostics patrimoniaux et / ou pastoraux - Maintenir ou restaurer l'activité pastorale
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles du <i>Alyso-Sedion albi</i>	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	- Réaliser des diagnostics patrimoniaux et / ou pastoraux - Maintenir l'ouverture des espaces à productivité réduite - Gestion extensive des pelouses sèches par pâturage - Conserver les surfaces de roches nue sur le carreau des carrières

Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires ( <i>Festuco-Brometalia</i> )	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des diagnostics patrimoniaux et / ou pastoraux</li> <li>- Maintenir l'ouverture des espaces à productivité réduite</li> <li>- Gestion extensive des pelouses sèches</li> <li>- Maintenir un pâturage raisonné des surfaces actuelles ou une fauche avec export du produit</li> </ul>
Prairies maigres de fauche de basse altitude	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des diagnostics patrimoniaux et / ou pastoraux</li> <li>- Maintenir ces formations par leur fauchage et des pratiques agricoles extensives</li> <li>- Eviter les fauches précoces et amendements fertilisants</li> <li>- Limiter le retournement des parcelles</li> </ul>
Sources pétrifiantes avec formation de travertins ( <i>Cratoneurion</i> )	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les quantités d'intrants</li> <li>- Limiter le lessivage des molécules vers les cours d'eau notamment en convertissant des terres arables en herbages extensifs</li> <li>- Proscrire les activités et aménagements pouvant modifier l'écoulement des sources et ruisseaux et provoquer leur assèchement permanent</li> <li>- Interdire le prélèvement de matériaux tufeux</li> <li>- Communiquer vers le grand public (plaquette)</li> </ul>
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Eviter les aménagements pouvant impacter sa dynamique ou son état de conservation (VTT, randonneurs, véhicules...)</li> <li>- Encourager la création d'éboulis artificiels dans les réaménagements de carrière</li> </ul>
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chamrophytique	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une charte des bonnes pratiques</li> <li>- Diriger les grimpeurs vers les falaises déjà largement exploitées et communiquer auprès d'eux</li> <li>- Limiter les purges sur les falaises</li> </ul>
Grottes non exploitées par le tourisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation</li> <li>- Accroissement des connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et mener une concertation auprès des usagers des cavités (spéléo, randonneurs, grimpeurs...)</li> <li>- Suivre l'évolution des populations et la fréquentation humaine des cavités</li> <li>- Mettre en place des moyens de sensibilisation (panneaux...)</li> <li>- Mettre en place des mesures réglementaires (APPB, ...) ou de mise en défens (grille...)</li> </ul>
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les propriétaires riverains</li> <li>- Encourager la non-intervention</li> <li>- Eviter les plantations de ligneux ou l'ouverture de chemin</li> </ul>
Forêts à Chênes verts	- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser une gestion adaptée par taillis et le régime d'éclaircie pour éviter une coupe rase trop vaste)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la régénération naturelle</li> <li>- Eviter le défrichement des secteurs arbustifs thermophiles pouvant évoluer vers la chênaie verte</li> </ul>
Linéaires de haies et de murettes autour des parcelles agricoles	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser des diagnostics patrimoniaux et / ou pastoraux</li> <li>- Eviter leur destruction ou leur disparition sous la végétation (pour les murettes)</li> <li>- Encourager les propriétaires et exploitants à les entretenir</li> </ul>
Cours d'eau et réseau karstique	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les quantités d'intrants</li> <li>- Limiter le lessivage des molécules vers les cours d'eau notamment en convertissant des terres arables en herbages extensifs</li> </ul>
Chênaie pubescente	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir en place les arbres sénescents</li> <li>- Favoriser la régénération naturelle des Chênes pubescents</li> </ul>
Berges et ripisylve	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des surfaces d'habitats et de leur état de conservation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un diagnostic écologique et des usages</li> <li>- Encourager une gestion douce des berges avec une mise en défens par une parcelle pâturée</li> </ul>
Chiroptères	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintien des populations d'espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats, ainsi que leur état de conservation</li> <li>- Maintien des colonies de reproduction, d'hivernage et de transit</li> <li>- Conservation des chiroptères vivant en bâti</li> <li>- Conservation des chiroptères vivants en falaises</li> <li>- Accroissement des connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Informer et mener une concertation auprès des usagers des cavités (spéléo, randonneurs, grimpeurs...)</li> <li>- Suivre l'évolution des populations et la fréquentation humaine des cavités</li> <li>- Mettre en place des moyens de sensibilisation (panneaux...)</li> <li>- Mettre en place des mesures réglementaires (APPB, ...) ou de mise en défens (grille...)</li> </ul>
Coléoptères	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maintenir en place les arbres sénescents</li> <li>- Favoriser la plantation de feuillus à celle de conifères</li> </ul>
Libellules	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats</li> <li>- Accroissement des connaissances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser un diagnostic écologique et des usages</li> <li>- Encourager une gestion douce des berges avec une mise en défens par une parcelle pâturée</li> <li>- Réduire les quantités d'intrants</li> <li>- Limiter le lessivage des molécules vers les cours d'eau notamment en convertissant des terres arables en herbages extensifs</li> </ul>
Ecaille chinée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter l'emploi de produits phytosanitaires, la réalisation de travaux mécaniques et la conversion en terres cultivables des prairies mésophiles à méso-hygrophiles</li> </ul>



Poissons	- Préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats	- Encourager une gestion douce des berges avec une mise en défens par une parcelle pâturée - Réduire les quantités d'intrants - Limiter le lessivage des molécules vers les cours d'eau notamment en convertissant des terres arables en herbages extensifs
Ecrevisse à pattes blanches	- Préservation des populations d'espèces d'intérêt communautaire et de leurs habitats	- Encourager une gestion douce des berges avec une mise en défens par une parcelle pâturée - Réduire les quantités d'intrants - Limiter le lessivage des molécules vers les cours d'eau notamment en convertissant des terres arables en herbages extensifs

**Pour en savoir plus :**

*Contact : Agence MTDA, Les Jardins de Gambetta, Tour n°3, 74 avenue Georges Bonnac, 33 000 BORDEAUX*

*Sources d'information : Formulaire Standard de données, FR7300952 –Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère, 30/06/2005 ; DOCOB, Biotope (2005)*

*Site du MTES : [www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)*

*Site de la DREAL Occitanie : [www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr](http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr)*

*Site de la DDT : <http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Agriculture-environnement-amenagement-et-logement/La-direction-departementale-des-territoires-DDT>*

*Site de l'opérateur : <http://www.mtda.fr/fr/>*